

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUPRÈS DE DIVERS ASSOCIATIONS ET ORGANISMES À CARACTÈRE ADMINISTRATIF. MODIFICATION. DÉCISION

Séance du 6 avril 2022

L'an deux mille vingt deux, le six avril à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Cases à M Roscop
Mme Laplace à M Roscop
Mme Vaccaro à Mme Picard
M Bessière à Mme Courrèges
Mme Guillot à M Hélaudais

Secrétaire de séance : Mme Juliette Feytout-Perez.

La séance est ouverte,

Délibération du : 6 avril 2022
Rendue exécutoire le : 8 avril 2022
Publiée le : 8 avril 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 6 avril 2022

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUPRÈS DE DIVERS ASSOCIATIONS ET ORGANISMES À CARACTÈRE ADMINISTRATIF. MODIFICATION. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Vu la délibération DG20_065 en date du 18 juillet 2020 portant désignation des représentants aux organismes à caractère administratif agissant sur le territoire communal, des conseillers municipaux chargés de représenter la Commune, dans les conditions fixées par les statuts particuliers de chacun de ces organismes.

Considérant la démission de Monsieur Frédéric Capouillez, Adjoint au Maire, il convient de procéder à son remplacement en qualité de représentant à l'Association des utilisateurs de logiciels libres dans les collectivités territoriales (ADULLACT) et à l'Association Villes Internet.

Dans ces conditions, et sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte la nouvelle désignation pour le représenter au sein des instances suivantes :

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)	9 représentants et 2 suppléants, présidée par le Maire	1. M. Stéphane Delpeyrat, Maire 2. Mme Dahbia Rigaud 3. Mme Véronique Durand 4. Mme Cécile Poublan 5. M. Stephen Apoux 6. Mme Marie-Dominique Canouet 7. M. Patrice Claverie 8. Mme Marie-Odile Picard 9. M. Serge Helaudais Suppléants 1. M. Pascal Tartary 2. Mme Gaëlle Martin
Association du Personnel Municipal et du CCAS	2 représentants	Mme Cécile Poublan M. Bernard Cases
Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable – CCGAD de Bordeaux Métropole	2 représentants	Mme Françoise Fize 1 technicien Ville
Service interministériel régional de défense et de la protection civile auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine	1 conseiller chargé des questions de Défense	M. François Grémy
Association des utilisateurs de logiciels libres dans les collectivités territoriales (ADULLACT)	1 représentant	M. Nicolas Deau

Association Villes Internet	2 représentants	M. Nicolas Deau Mme Pascale Bru
Association Aquitaine des Achats Publics Responsables (3AR)	1 titulaire 1 suppléant	Mme Cécile Marenzoni 1 membre de la Direction générale
Association Marchés Publics d'Aquitaine	1 représentant 1 suppléant	M. Bernard Cases M. Kevin Roscop
Comité Forêts et Ruisseaux (CFR)	6 représentants 2 techniciens	1. M. Jean-Luc Trichard 2. M. François Grémy 3. M. Claude Joussaume 4. Mme Cécile Marenzoni 5. M. Francis Royer 6. M. Jean-Claude Acquaviva
Association Départementale des Communes Forestières de la Gironde	1 titulaire 1 suppléant	M. François Grémy Mme Juliette Feytout-Perez
Sécurité routière (réfèrent auprès de la Préfecture de la Gironde)	1 représentant	Mme Dahbia Rigaud

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **29 POUR, 0 CONTRE et 10 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 6 avril 2022

pour expédition conforme

Le maire,



(Signature)
Stephane Delpeyrat



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG22_038
Date de la décision :	2022-04-06 00:00:00+02
Objet :	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUPRÈS DE DIVERS ASSOCIATIONS ET ORGANISMES À CARACTÈRE ADMINISTRATIF. MODIFICATION. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.4 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20220406-DG22_038-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20220406-DG22_038-DE-1-1_0.xml	text/xml	1000
Nom original :		
DG22_038.pdf	application/pdf	308266
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20220406-DG22_038-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	308266

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 avril 2022 à 14h17min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 avril 2022 à 14h17min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2022 à 14h17min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 avril 2022 à 14h27min52s	Reçu par le MI le 2022-04-08